RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 50435
Numéro SIREN : 439 634 775
Nom ou dénomination : BENNEVILLE RESSOURCES FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2020 sous le numéro de dépôt 4084

Greffe du tribunal de commerce de COMPIEGNE

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 07/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/4084

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée
Changement de directeur général
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : BENNEVILLE RESSOURCES FINANCES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 439 634 775

N° gestion : 2001 B 50435

Copie certifiée conforme
EP / 07/07/2020 18:00:06
N° de dépôt - 2020/4084 / 439634775

L'AN DEUX MIL DIX VINGT,
Le Lundi Quinze Juin à Quatorze Heures,,

Monsieur Bernard RENET, demeurant à VILLERS SAINT FRAMBOURG – Rue Colin- n°3.

Spécialement mandaté à l'effet des présentes pour représenter la société **FIRCO,** Société par Actions Simplifiée, dont le siège est à Luxembourg, 44, Avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158.487,

Actionnaire unique de la Société par Actions Simplifiée dénommée ***BENNEVILLE RESSOURCES FINANCES – Par abréviation B.R.F,*** au capital de 2.000.000 €, dont le siège est à VILLERS SAINT FRAMBOURG – 60810 - Rue Colin, n° 3, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COMPIEGNE, sous le numéro 439 634 775,

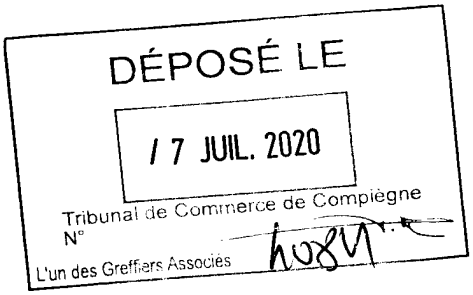
Fait préalablement aux décisions sociales, objet des présentes, l'exposé suivant :

EXPOSE

En sa qualité de président de la société, Madame Linda BLAIZOT a établi le bilan et les comptes de l'exercice clos le ***31 Décembre 2019*** et le rapport de gestion concernant ledit exercice.

ASSISTENT EGALEMENT A LA REUNION

Monsieur Eric VANDEPORTAL,
Représentant le cabinet DSC,
Expert comptable de la société.
Et Monsieur Christian PINON, Consultant.
Conseil de la société.



PRESIDENCE DE LA SEANCE

Monsieur Bernard RENET préside la réunion.
Monsieur PINON assume les fonctions de secrétaire de séance.

DEPOT DE PIECES ET DOCUMENTS DIVERS

Monsieur le Président met à la disposition des participants à la réunion les documents suivants :

1. Une copie de la lettre de convocation adressée à la société FIRCO,
2. Un exemplaire des statuts,
3. La procuration de la société FIRCO au profit de Monsieur Bernard RENET,
4. Le rapport du Président à l'Assemblée,
5. Le rapport du Conseil de Surveillance,
6. Et le texte des décisions soumises au vote de l'actionnaire unique.

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Monsieur Bernard RENET, ès-qualité, a pris les décisions suivantes ayant pour objet :

1. Examen du rapport de gestion et du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,,
2. Examen du rapport du Conseil de Surveillance,
3. Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 2019,
4. Quitus au Président,
5. Affectation des résultats,
6. Modification de la Direction Générale,
7. Questions diverses.

Copie certifiée conforme
EP / 07/07/2020 18:00:06
N° de dépôt - 2020/4084 / 439634775

PREMIERE DECISION
Approbation des Comptes - Quitus au Président

L'Actionnaire Unique, après avoir pris connaissance :

- Du rapport du Président sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le ***31 Décembre 2019,***
- Et du rapport du Conseil de Surveillance,

Déclare approuver sans réserve le bilan et les comptes de l'exercice clos le ***31 Décembre 2019*** ainsi que toutes les opérations traduites par ces comptes et résumées dans les rapports.

En conséquence, l'Actionnaire Unique donne quitus de sa gestion à Madame Linda BLAIZOT, Président de la société, au titre du dernier exercice social.

DEUXIEME DECISION
Affectation des résultats

L'Actionnaire Unique décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le ***31 Décembre 2019,*** s'élevant à **Deux Cent Soixante-Dix-Huit Mille Soixante-Douze Euros *(278.072 €),*** au compte intitulé ***« Autre réserves »*** .

TROISIEME DECISION
Réorganisation de la Direction Générale

L'Actionnaire Unique prend acte de la démission de Madame Linda BLAIZOT de ses fonctions de Présidente de la société avec effet immédiat.

Il décide de nommer en remplacement en qualité de nouveau Président Monsieur Bernard RENET, demeurant à VILLERS SAINT FRAMBOURG (60810), rue Colin n° 3 (né à SAINTE CROIX HAGUE (50440) le 28 juin 1953), pour une durée non limitée, avec les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société et agir en toutes circonstances en son nom.

Il décide également de nommer en qualité de Directeur Général, pour une durée non limitée, Madame Christel RENET, demeurant à VILLERS SAINT FRAMBOURG, Rue Colin n° 3 (Née à Senlis , le 12 février 1965) avec les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société et agir en toutes circonstances en son nom dans les limites fixées par les dispositions légales et statutaires

Enfin il décide de mettre fin au Conseil de Surveillance.

QUATRIEME DECISION
Fusion-Absoption des sociétés filiales

L'Actionnaire Unique arrête le principe de la fusion-absorption, sous le régime simplifié, des sociétés civiles suivantes :

- SCI THED,
- SCI RENET,
- SCI L'ECORCHEBOEUF,
- Et SCI IMMOPTIMUM.

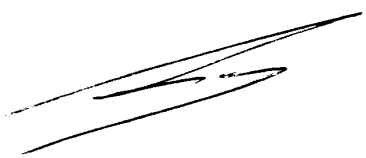
L'Actionnaire Unique confère tous pouvoirs à Monsieur Bernard RENET, Président, à l'effet de signer un traité de fusion avec chacune de ses filiales et de régulariser toutes formalités.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à Quinze Heures.

PROCES-VERBAL

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Monsieur Bernard RENET, en sa qualité de représentant de la société FIRCO, Actionnaire Unique.



Copie certifiée conforme
EP / 07/07/2020 18:00:06
N° de dépot - 2020/4084 / 439634775